



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 06 février 2009

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

La Presse Canadienne, 6 février 2009 - Emploi : L'opposition reproche aux conservateurs leur inaction

Les données déprimantes sur le chômage ont monopolisé les débats aux Communes aujourd'hui, l'opposition reprochant au gouvernement de ne pas avoir vu venir la crise économique et de ne pas savoir comment y réagir.

A la période des questions, le porte-parole libéral en matière de finances, John McCallum a qualifié les conservateurs d'incompétents. A son avis, ils sous-estiment les conséquences du ralentissement économique et surestiment les effets des mesures budgétaires.

M. McCallum s'appuie entre autres sur les conclusions du directeur parlementaire du budget, Kevin Page, qui a prévenu cette semaine que le budget ne contribuerait à sauver que 120 000 emplois, et non pas 190 000, comme le prétend le gouvernement.

Ces propos ont été repris en chœur par le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui réclament tous deux d'autres mesures de stimulation de

l'économie ainsi qu'un meilleur accès à l'assurance-emploi.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, n'était pas en chambre aujourd'hui. Son secrétaire parlementaire, Ted Menzies, s'est contenté d'inviter les partis d'opposition à adopter la loi de mise en oeuvre du budget le plus rapidement possible, pour que les sommes promises soient débloquées.

Le projet de loi à cet effet a été déposé aujourd'hui.

En conférence de presse à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, où il annonçait de nouveaux investissements pour la réfection des arénas, le premier ministre Stephen Harper a défendu les mesures de relance économique mises de l'avant dans le budget.

Il a soutenu que son gouvernement ne pouvait constamment changer de plan lorsque survenaient de mauvaises nouvelles, comme ces dernières statistiques sur le chômage.

TCA, 6 février 2009 - Le président des TCA réclame la tenue d'une rencontre nationale sur l'économie

Le président des TCA, Ken Lewenza, presse le premier ministre Harper d'organiser une rencontre nationale regroupant les gouvernements, les chefs d'entreprises et les chefs syndicaux en réponse au nombre grandissant de pertes d'emplois.

M. Lewenza réagissait ainsi à la perte de 129 000 emplois au Canada en janvier, selon les données de l'Enquête sur la population active réalisée par Statistique Canada et publiée aujourd'hui. C'est le secteur de la fabrication qui est notamment touché, avec plus de 100 000 de ces pertes d'emplois, mais dans les faits, peu de secteurs échappent à la vague des pertes d'emplois.

"Toutes les parties prenantes doivent se réunir afin de concevoir une stratégie pour remettre l'économie canadienne sur les rails", a déclaré Ken Lewenza. "Nous avons besoin d'une stratégie de relance globale qui prend en compte les investissements, les infrastructures et l'environnement. Nous ne pouvons demeurer les bras croisés à attendre que l'économie se reconstruise d'elle-même, puisque cela n'arrivera pas."

"Le gouvernement fédéral s'est révélé maintes fois incapable de gérer l'économie. Il est donc crucial que nous ne perdions plus de temps et que nous mettions en

oeuvre des solutions, d'autant plus que des centaines de milliers de personnes sont sans emplois." Seulement au cours des quatre derniers mois, ce sont 213 000 emplois qui ont été supprimés. Ken Lewenza presse également le gouvernement fédéral d'adopter une politique d'approvisionnement sur le thème "Acheter canadien" afin de mieux jumeler la stimulation de l'économie canadienne à nos industries manufacturières en difficultés.

Le président des TCA réclame également des changements immédiats au programme de l'assurance-emploi, ce qui comprendrait l'élimination de l'actuelle période d'attente non payée de deux semaines, une augmentation des taux de prestation et une réduction du nombre d'heures de travail assurables.

"Puisque plus de 1,3 million de Canadiens sont sans emplois à l'heure actuelle, des changements au programme d'assurance-emploi sont non seulement nécessaires, mais il est extrêmement urgent d'empêcher les gens de perdre leurs maisons et de s'enfoncer dans une grande pauvreté", a déclaré Ken Lewenza.

Renseignements: Shannon Devine, communications, Syndicat des TCA, (416) 302-1699 (cell.), ou Angelo DiCaro, (416) 606-6311 (cell.)

CTC, 6 février 2009 - Une réforme de l'AE s'impose face aux pertes renversantes d'emplois, la situation est urgente, affirme Georgetti

En réponse à l'annonce selon laquelle le Canada avait perdu 129 000 emplois en janvier, le Congrès du travail du Canada a de nouveau demandé au gouvernement fédéral d'améliorer de toute urgence le Régime d'assurance-emploi.

"C'est renversant", affirme Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada. "Les travailleuses et les travailleurs canadiens sont frappés par un tsunami économique, et ce n'est pas la fin. Nous avons perdu 213 000 bons emplois à plein temps au cours des trois derniers mois et le taux de chômage se situe à 7,2 %."

Georgetti souligne qu'un grand nombre de travailleurs, de travailleuses et leur famille seront laissés pour compte, car les gouvernements ont modifié les règles de l'AE de sorte qu'il est maintenant plus difficile d'être admissible et, si on l'est, les prestations sont réduites.

"Il faudra encore des mois pour que les effets des mesures de relance économique du gouvernement se fassent sentir, alors que les victimes innocentes de cette

récession ont immédiatement besoin d'aide", ajoute Georgetti.

Georgetti conclut en disant que les travailleurs, les travailleuses et leurs syndicats continueront de faire pression sur le gouvernement pour qu'il améliore le Régime de l'AE. "Ils ont versé leurs cotisations en croyant qu'ils recevraient des prestations lorsqu'ils se retrouveraient sans emploi. Les réserves pour parer aux coups durs sont censées être là en temps difficiles."

Analyse de l'économiste principal Sylvain Schetagne

La détérioration sans précédent du marché du travail est confirmée.

Le Canada a perdu 129 000 emplois en janvier 2009, du jamais vu au cours des trois dernières décennies.

Environ un quart de million d'emplois à plein temps et à temps partiel (234 000) ont disparu au cours des trois derniers mois. Ces pertes ont ramené le Canada au niveau d'emploi d'il y a 15 mois, soit octobre 2007.

Le taux de chômage a augmenté de 0,6 % en janvier pour s'établir à 7,2 %, une nette hausse par rapport au taux de 6,6 % de décembre. Le taux de chômage a été ramené à ce qu'il était il y a environ cinq ans. Il aurait été encore plus élevé si 29 000 personnes n'avaient pas quitté le marché du travail le mois dernier.

La plupart des emplois perdus étaient à plein temps (114 000), bien qu'un grand nombre d'emplois à temps partiel (15 100) aient aussi disparu en janvier. L'Ontario a subi les plus grandes pertes (71 000), suivi par la Colombie-Britannique (35 000) et le Québec (26 000).

Les secteurs public et privé ont tous les deux subi des pertes. La majorité des secteurs ont connu un déclin de leur niveau d'emploi en janvier, le plus marqué étant dans le secteur manufacturier (100 900).

Le Canada compte actuellement 1 310 100 sans-emploi, une augmentation de 100 000 par rapport à janvier seulement.

Le Congrès du travail du Canada, voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC réunit les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 130 conseils du travail régionaux. Site web : www.congresdutravail.ca

Radio-Canada, 6 février 2009 - Le chômage à 7,2 %

Le Canada a perdu pas moins de 129 000 emplois au mois de janvier dernier, selon les plus récentes données de Statistique Canada.

La perte de ces milliers d'emplois en un seul mois a fait bondir le taux de chômage au Canada à 7,2 % en janvier dernier, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois de décembre (6,6 %).

Il s'agit du plus important recul de l'emploi observé au Canada dans un seul mois, selon Statistique Canada. L'organisme précise dans son communiqué: « Ce déclin de l'emploi excède toute autre baisse mensuelle survenue durant les précédents replis économiques des années 1980 et 1990. »

Qui plus est, la majorité des 129 000 emplois disparus en janvier étaient des emplois à temps plein. Ces dernières statistiques portent à 213 000 le nombre d'emplois perdus au Canada depuis le mois d'octobre 2008.

Le secteur de la fabrication frappé de plein fouet

Cette perte importante d'emplois en janvier s'est concentrée essentiellement dans trois provinces soit l'Ontario (-71 000), la Colombie-Britannique (-35 000) et le Québec

(-26 000) où le secteur manufacturier a essuyé la plus grande partie des pertes d'emplois.

En effet, selon les données de Statistique Canada, au moins 101 000 des 129 000 emplois perdus en janvier l'ont été dans le secteur de la fabrication.

La création de 31 000 emplois dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale a cependant atténué le bilan des emplois perdus en janvier dernier.

Pertes d'emplois record en Ontario

L'Ontario, où se concentre l'industrie manufacturière canadienne, dont l'automobile, a de loin été la province la plus touchée par ce repli spectaculaire de l'emploi le mois dernier.

La perte de 71 000 emplois en Ontario en un seul mois constitue la plus importante

chute de l'emploi en plus de 30 ans dans cette province, où le taux de chômage atteint aujourd'hui 8 %, soit 0,8 point de pourcentage de plus qu'en décembre. Depuis le mois d'octobre, l'Ontario a perdu 125 000 emplois et le taux de chômage y a bondi de 1,3 %.

La situation est cependant moins dramatique au Québec. En effet, les 26 000 emplois perdus l'ont été exclusivement dans le travail à temps partiel. Ce qui porte le taux de chômage à 7,7 % au Québec, où de fortes baisses de l'emploi ont été notées dans le secteur des administrations publiques en janvier, par rapport à décembre.

Quelque 35 000 emplois sont disparus en Colombie-Britannique en janvier dernier. Le taux de chômage a grimpé de 8 points de pourcentage dans ce mois pour atteindre 6,1 %.

Une année difficile au Canada

Anticipant ces importantes pertes d'emplois de janvier, le ministre fédéral des Finances Jim Flaherty a averti jeudi les Canadiens de s'attendre à des pertes d'emplois « significatives » et « très regrettables » au cours de l'année qui s'amorce.

Une année à ce point difficile qu'à peine deux semaines après le dépôt d'un important budget de crise, le ministre Flaherty envisage déjà des mesures de stimulation économique additionnelles.

Jim Flaherty a en effet déclaré aux médias être « ouvert à la possibilité de mettre sur pied de nouvelles mesures d'aide économique », mais que sa priorité pour l'instant demeurerait l'adoption et la mise en oeuvre des mesures annoncées dans son budget.

Selon un rapport effectué pour la banque Toronto Dominion, le Canada pourrait perdre plus de 325 000 emplois au cours de l'année 2009, du jamais vu au pays depuis au moins 20 ans, selon le document publié mercredi.

Taux de chômage en janvier 2009 par province

-Terre-Neuve-et-Labrador: 14,3 %

-Île-du-Prince-Édouard: 11,9 %

-Nouvelle-Écosse: 8,8 %

-Nouveau-Brunswick: 8,7 %

-Québec: 7,7 %

-Ontario: 8 %

- Manitoba: 4,6 %
- Saskatchewan: 4,1 %
- Alberta: 4,4 %
- Colombie-Britannique: 6,1 %
- Canada: 7,2 %**

Source: Statistique Canada

La Presse Canadienne, 6 février 2009 - Le taux de chômage a grimpé à 7,2 pour cent en janvier au Canada

Le taux de chômage a atteint 7,2 pour cent en janvier au Canada. Il a grimpé de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois de décembre, alors que l'emploi a connu sa pire chute mensuelle en trois décennies.

Statistique Canada indique que l'emploi a fléchi de 129 000 en janvier, presque exclusivement dans le travail à temps plein. La plus forte diminution a été notée dans la fabrication. L'emploi a accusé une baisse nette de 101 000 dans ce secteur.

L'agence fédérale précise que le repli de l'emploi s'est manifesté dans les trois provinces les plus grandes du Canada en janvier. Un peu plus de la moitié de la baisse de l'emploi est survenue en Ontario. De fortes baisses ont aussi été notées en Colombie-Britannique et au Québec. L'emploi a peu changé dans les autres provinces.

Au Québec, le taux de chômage a grimpé à 7,7 pour cent en janvier. L'emploi y a diminué de 26 000, exclusivement dans le travail à temps partiel. Le secteur des administrations publiques a connu de fortes baisses après avoir enregistré une hausse en décembre. On avait alors embauché des travailleurs pour les élections provinciales.

L'Ontario a connu une baisse de 71 000 emplois. Par conséquent, le taux de chômage y a augmenté de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 8,0 pour cent. Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 8,7 pour cent.

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a été le seul à connaître une progression notable de l'emploi en janvier au pays. L'emploi dans ce secteur a progressé de 31 000, principalement en Ontario et au Québec.

Statistique Canada, 6 février 2009 - Enquête sur la population active pour janvier 2009

L'emploi a fléchi de 129 000 (-0,8 %) en janvier, presque exclusivement dans le travail à temps plein, de sorte que le taux de chômage a grimpé de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 7,2 %. Ce déclin de l'emploi excède toute autre baisse mensuelle survenue durant les précédents replis économiques des années 1980 et 1990.

Emploi

Le repli constaté en janvier s'ajoute aux autres baisses des derniers mois. Depuis octobre, l'emploi a reculé de 213 000 (-1,2 %), en raison des pertes enregistrées dans le travail à temps plein.

En janvier, la plus forte diminution a été notée dans la fabrication, l'emploi ayant accusé une baisse nette de 101 000 dans ce secteur. Des reculs ont aussi été observés dans un certain nombre d'autres branches d'activité. Seul le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a connu une progression notable de l'emploi (+31 000).

Tout le repli inscrit en janvier s'est manifesté dans les trois provinces les plus grandes du Canada. Un peu plus de la moitié de la baisse de l'emploi est survenue en Ontario (-71 000), et de fortes baisses ont aussi été notées en Colombie-Britannique (-35 000) et au Québec (-26 000). L'emploi a peu changé dans les autres provinces.

Note aux lecteurs

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Les estimations visant de petites régions géographiques ou de petites branches d'activité seront associées à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage des estimations et de la méthode d'évaluation de cette variabilité à l'aide de l'erreur-type, veuillez consulter la section de la publication *Information sur la population active* (71-001-XWF, gratuite) traitant de la qualité des données.

Calendrier de révision

Les estimations désaisonnalisées tirées de l'EPA ont été révisées de façon

rétroactive sur trois ans (à partir de janvier 2006) à la lumière des facteurs saisonniers les plus récents. Ces estimations sont accessibles dans CANSIM (tableaux 282-0087 à 282-0094).

L'emploi s'est surtout replié chez les adultes du principal groupe d'âge actif, âgés de 25 à 54 ans, et chez les jeunes de 15 à 24 ans.

En janvier, l'emploi a fléchi dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il s'est replié de 1,2 % dans le secteur public et de 0,9 % dans le secteur privé.

L'augmentation sur 12 mois du salaire horaire moyen des employés s'est établie à 4,8 % en janvier. La hausse la plus récente de l'Indice des prix à la consommation a été de 1,2 %.

Taux de chômage

L'emploi dans le secteur de la fabrication dégringole en janvier

En janvier, l'emploi dans le secteur de la fabrication a diminué de 101 000. Il s'agit de la baisse mensuelle la plus importante observée dans ce secteur depuis que des données comparables sont disponibles. L'essentiel du repli noté en janvier s'est produit en Ontario (-36 000), au Québec (-30 000) et en Colombie-Britannique (-18 000). L'emploi manufacturier a aussi perdu du terrain en Alberta et au Manitoba.

En janvier, les baisses les plus marquées dans la fabrication sont survenues dans l'industrie des véhicules automobiles. L'emploi a également fléchi dans d'autres branches du secteur de la fabrication en janvier, notamment la fabrication des meubles, des produits informatiques et électroniques, des produits minéraux non métalliques, des matériaux, des appareils et des composantes électriques et des vêtements.

L'emploi a aussi baissé en janvier dans le secteur du transport et de l'entreposage (-30 000), et tout particulièrement dans l'industrie du camionnage en Ontario. L'emploi a également diminué en janvier dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien (-22 000 ou -3,2 %). Au cours des 12 derniers mois, l'emploi dans ce secteur a chuté de 8,2 %. Les soins de santé et l'assistance sociale sont allés à contre-courant en janvier, l'emploi dans ce secteur ayant progressé de 31 000, principalement en Ontario et au Québec. Depuis janvier 2008, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale est celui qui a enregistré le taux de croissance de l'emploi le plus élevé de toutes les branches d'activité, soit 5,1 % (+95 000), grâce à des hausses dans l'assistance sociale, les établissements de soins infirmiers et de soins pour

bénéficiaires internes et les hôpitaux.

Le recul de l'emploi se poursuit en Ontario

L'Ontario a connu en janvier sa chute de l'emploi (-71 000) la plus importante en plus de trois décennies. Par conséquent, le taux de chômage a augmenté de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 8,0 %, soit son niveau le plus élevé depuis novembre 1997. Depuis octobre 2008, l'emploi dans cette province a fléchi de 1,9 % (-125 000), et le taux de chômage a augmenté de 1,3 point de pourcentage.

En janvier, l'emploi en Colombie-Britannique a diminué de 35 000, les hausses dans le travail à temps partiel ayant été éclipsées par les baisses dans le travail à temps plein. Le taux de chômage de la province a bondi de 0,8 point de pourcentage pour se fixer à 6,1 %. Après cinq ans de croissance soutenue, l'emploi dans le secteur de la construction s'est replié pour un quatrième mois consécutif en janvier, ce qui a porté les pertes globales dans ce secteur à 32 000 depuis le sommet atteint en septembre 2008.

Au Québec, l'emploi a diminué de 26 000, exclusivement dans le travail à temps partiel, de sorte que le taux de chômage a augmenté pour atteindre 7,7 % en janvier. Le secteur des administrations publiques a connu de fortes baisses en janvier, après avoir enregistré une hausse en décembre, hausse attribuable à l'embauche de travailleurs pour les élections provinciales.

Le déclin de l'emploi se manifeste surtout dans le groupe des 25 à 54 ans

L'emploi a chuté de 111 000 dans le principal groupe d'âge actif (soit les adultes âgés de 25 à 54 ans), et près des deux tiers de ce recul sont survenus chez les hommes. Le taux de chômage des adultes du principal groupe d'âge actif a grimpé de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 6,2 %, un sommet depuis novembre 2004 pour ce groupe.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont, eux aussi, connu des baisses de l'emploi en janvier (-28 000). Parallèlement, bon nombre de jeunes ont quitté la population active, si bien que le taux de chômage de ce groupe a légèrement diminué pour se fixer à 12,7 %.

Depuis octobre 2008, la plus forte baisse de l'emploi a été observée chez les adultes du principal groupe d'âge actif (-146 000 ou -1,2 %). Au cours de la même période, l'emploi chez les jeunes s'est replié de 75 000 (-2,9 %). En revanche, les travailleurs âgés ont profité d'une légère progression de l'emploi (+8 000 ou +0,3 %).

Le Devoir, 6 février 2009 - Une analyse du directeur parlementaire du budget : Flaherty est trop optimiste

Le plan de relance est gonflé de huit milliards de dollars et la durée des déficits est sous-estimée, selon Kevin Page

Le budget fédéral pêche par excès d'optimisme, selon Kevin Page, directeur parlementaire du budget. L'ampleur du plan de relance économique de 40 milliards de dollars est remise en question, tout comme la durée des déficits. Le ministre Flaherty se défend.

Ottawa - Kevin Page a fait ces remarques explosives au comité des finances de la Chambre des communes, hier matin. Selon lui, le dernier budget fédéral mérite des bémols.

Kevin Page est un officier indépendant du Parlement qui tente d'aider les députés à y voir clair dans la montagne de chiffres fournis chaque année par le gouvernement dans différents domaines. C'est lui, notamment, qui a chiffré les coûts de la guerre en Afghanistan l'automne dernier.

Le directeur parlementaire du budget affirme que le plan de relance économique du gouvernement ne totalise pas réellement 40 milliards de dollars sur deux ans. Il s'agit d'un excès d'optimisme, dit Kevin Page.

En fait, selon lui, il faut retrancher environ huit milliards de dollars (20 %) de ce montant, puisqu'il inclut la reconduction de certaines dépenses et l'ajustement des primes d'assurance-emploi, deux mesures qui ne permettent pas de stimuler davantage l'économie. Parler de 40 milliards de dollars lui paraît donc «quelque peu exagéré». Cette somme est «brute», mais il faut la raffiner pour bien comprendre son impact, ajoute-t-il.

Ce plan permettrait donc de créer ou de préserver 120 000 emplois au pays, et non pas 190 000 comme le prétend le gouvernement, affirme le directeur parlementaire du budget, qui fait ainsi écho à plusieurs analystes du secteur privé (voir «Les milliards réanimeront-ils l'économie?», Le Devoir, 31 janvier 2009).

De plus, 25 % de la somme restante (31,8 milliards) du plan de relance est tributaire de la contribution des gouvernements provinciaux et des municipalités, ce

qui laisse planer un doute, dit Kevin Page. Et si les autres ordres de gouvernements n'investissaient pas suffisamment ou n'étaient pas en mesure d'égaliser les montants planifiés par Ottawa?

Pour s'assurer que l'argent du plan de relance est bien dépensé, Kevin Page et son équipe ont décidé «d'évaluer chacune des mesures ciblées du budget 2009». Il en fera rapport périodiquement.

Des déficits pendant plus de quatre ans?

Kevin Page ajoute que le gouvernement Harper n'a pas été assez prudent dans ses prévisions économiques lors du dernier budget. À court terme, soit pour les deux prochaines années, le ministre Jim Flaherty a bien fait son travail, dit Kevin Page. Mais c'est à moyen terme et à long terme que ça se gâte.

«L'ajustement en fonction du risque peut se révéler inadéquat pour la planification fiscale à moyen terme», peut-on lire dans le document Les Perspectives économiques et financières du budget 2009, qu'il a rendu public au comité.

Kevin Page se base sur les prévisions du secteur privé pour affirmer que l'économie canadienne va continuer à offrir un mauvais rendement après 2010, même si le pays ne sera plus en récession. Résultat: la croissance sera plus faible que ce que prévoit Ottawa, et les recettes fiscales du gouvernement ne seront peut-être pas au rendez-vous.

Cette sous-estimation aura des conséquences. Le gouvernement fédéral prévoit un déficit de 83,8 milliards de dollars sur quatre ans, avec un retour aux excédents en 2013-14 (700 millions de dollars). Un scénario «rosé», selon Kevin Page puisque le retour à l'équilibre budgétaire pourrait être plus long. «On risque que le solde budgétaire du gouvernement ne redevienne pas excédentaire d'ici 2013-14», dit-il, ajoutant que le ministère des Finances aurait dû se baser sur l'expérience des deux dernières récessions, ce qu'il n'a pas fait. «Le creux et la reprise subséquente des recettes attribuables à l'impôt sur le revenu sont tous deux bien plus optimistes que ce qu'on a observé au cours de chacune des deux dernières récessions.»

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a rétorqué que M. Page fait des «spéculations». Il a soutenu que l'ajustement de l'assurance-emploi est une mesure fiscale stimulante puisque cela laisse plus d'argent dans les poches des citoyens. M. Flaherty a également affirmé qu'il avait l'assurance des provinces que l'argent pour les infrastructures serait au rendez-vous.

AP , 5 février 2009 - Nouvelle hausse des inscriptions au chômage aux Etats-Unis

Les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont atteint la semaine dernière leur plus haut niveau depuis 26 ans aux Etats-Unis, selon les chiffres publiés jeudi par le département américain du Travail.

Leur nombre est passé à 626.000 en données corrigées des variations saisonnières alors qu'il s'établissait à 591.000 la semaine précédente, selon un chiffre révisé à la hausse.

Le nombre total d'Américains inscrits à l'assurance-chômage a augmenté légèrement à près de 4,8 millions, le chiffre le plus élevé enregistré depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1967.

Le Soleil, 5 février 2009 - Moins de chômeurs à Québec en 2008

La région de la Capitale-Nationale est en manque de chômeurs aptes au travail afin de pourvoir tous les postes disponibles dans les entreprises!

En effet, le nombre de prestataires de l'assurance emploi actifs et aptes au travail a dégringolé de 30 % depuis 2000, révèle la direction régionale d'Emploi Québec dans le bilan 2008 du marché du travail publié hier.

Au 31 décembre 2008, la région comptait 18 135 prestataires de l'assurance emploi actifs et aptes au travail comparativement à 25 706 en 2000.

«On dénombre de moins en moins de chômeurs dans la région de la Capitale-Nationale, fait-on remarquer. Entre 2007 et 2008, la croissance de l'emploi a entraîné une réduction de 1200 chômeurs.»

Pour sa part, le nombre de prestataires, sans contraintes, d'un programme d'aide sociale a chuté d'un peu plus de 51 % entre 2000 et 2008, passant de 17 014 à 8300 personnes franchissant ainsi un nouveau plancher.

Dans son bilan annuel, la direction régionale d'Emploi-Québec indique que la Capitale-Nationale a gagné 4400 emplois au cours de l'année 2008 ? dont 3400

nouveaux emplois à temps plein ?, et ce, malgré la tendance à la baisse notée au cours des six derniers mois de l'année.

Pour une cinquième année consécutive, la région de la Capitale-Nationale présente le plus bas taux de chômage (4,6 %) au Québec.

Gilbert Leduc

La Presse Canadienne, 4 février 2009 - Chômage: l'abolition du délai de carence en tête des priorités du Bloc

Le premier projet de loi que déposera le Bloc québécois à la Chambre des communes, cet hiver, visera l'abolition du délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux chômeurs avant l'obtention d'un premier chèque d'assurance-emploi.

Les députés bloquistes Pierre Paquette et Christiane Gagnon ont présenté mercredi les priorités qu'aura leur parti aux cours des prochaines semaines.

Le Bloc entend notamment déposer un projet de loi aussitôt que possible, probablement au mois de mars, pour mettre fin à l'attente de deux semaines nécessaire avant de pouvoir toucher une première prestation de l'assurance-emploi. La formation politique avait proposé cette mesure aux conservateurs lors de consultations pré-budgétaires, une idée que le ministre des Finances, Jim Flaherty, a choisi de ne pas inclure dans son budget, le 27 janvier dernier.

Le parti souverainiste compte désormais revenir à la charge au plan législatif et indique que les deux autres partis d'opposition, le Parti libéral du Canada (PLC) et le Nouveau Parti démocratique (NPD), sont favorables à cette mesure.

L'abolition du délai de carence coûterait 600 millions \$ par année, selon les estimations bloquistes. Le Bloc veut que cette abolition soit définitive.